

COMMISSION ADMINISTRATION FINANCES

3. Vote des budgets 2010.

M. le Maire précise que les budgets 2010 présentés ont été préparés par la commission finances. Le Débat d'Orientation Budgétaire qui a eu lieu le 09/03/2010 a permis à l'ensemble des élus de débattre sur les différents choix et de retenir les investissements à inscrire au budget 2010.

M. le Maire remercie l'ensemble du personnel et des élus qui se sont investis dans la préparation du budget.

Budget principal.

• SECTION FONCTIONNEMENT :

DEPENSES	nouveaux crédits 2010
011 charges à caractère général	433 283.00
012 charges de personnel	547 520.00
022 dépenses imprévues	10 000.00
023 virement à section d'investissement	587 391.00
65 autres charges de gestion courante	335 726.38
66 charges financières	31 000.00
67 charges exceptionnelles	1 900.00
Le total de la section dépenses de fonctionnement est de	1 946 820.38

RECETTES	nouveaux crédits 2010
002 excédent antérieur reporté	479 290.11
013 atténuation de charges	4 500.00
042 opérations d'ordre entre section	17 610.00
70 produits des services	37 900.00
73 impôts et taxes	1 164 166.00
74 dotations et participations	485 384.00
75 autres produits de gestion courante	52 460.00
77 produits exceptionnels	1 000.00
Le total de la section recettes de fonctionnement est de	2 242 310.11

Adopté à l'unanimité.

• SECTION INVESTISSEMENT :

DEPENSES	R.A.R. 2009	nouveaux crédits 2010
001 solde d'exécution d'investissement	0.00	517 172.81
040 opérations d'ordre entre section	0.00	17 610.00
041 opérations patrimoniales	0.00	4 100.00
16 remboursement d'emprunts	0.00	79 455.09
20 immobilisations incorporelles	214 171.14	314 090.00
21 immobilisations corporelles	52 286.89	802 506.00
23 immobilisations en cours	252 961.21	496 980.00
Le total de la section dépenses d'investissement est de	519 419.24	2 231 913.90

Soit 2 751 333.14 € en comptant les R.A.R. 2009 et les nouveaux crédits 2010.

RECETTES	R.A.R. 2009	nouveaux crédits 2010
021 virement de la section fonctionnement	0.00	587 391.00
041 opérations patrimoniales	0.00	4 100.00
10 dotations fonds divers réserve	0.00	1 129 528.05
13 subventions d'investissement	54 315.00	0.00
16 Emprunts et dettes assimilées	0.00	976 000.00
Le total de la section recettes d'investissement est de	54 315.00	2 697 019.05

Soit 2 751 334.05 € en comptant les R.A.R. 2009 et les nouveaux crédits 2010.

Adopté à l'unanimité.

Budget assainissement.

• SECTION FONCTIONNEMENT :

DEPENSES	nouveaux crédits 2010
011 charges à caractère général	73 000.00
023 virement à section d'investissement	133 056.29
042 Opérations d'ordre entre section	75 000.00
66 charges financières	10 000.00
67 charges exceptionnelles	3 400.00
Le total de la section dépenses de fonctionnement est de	294 456.29

RECETTES	nouveaux crédits 2010
002 excédent antérieur reporté	139 456.29
042 opérations d'ordre entre section	60 000.00
70 produits des services	95 000.00
Le total de la section recettes de fonctionnement est de	294 456.29

Adopté à l'unanimité.

• SECTION INVESTISSEMENT :

DEPENSES	R.A.R. 2009	nouveaux crédits 2010
040 opérations d'ordre entre section	0.00	60 000.00
041 opérations patrimoniales	0.00	73 350.00
21 immobilisations corporelles	3 090.24	0.00
23 immobilisations en cours	8 297.25	430 000.00
Le total de la section dépenses d'investissement est de	11 387.49	563 350.00

Soit 574 737.49 € en comptant les R.A.R. 2009 et les nouveaux crédits 2010.

RECETTES	R.A.R. 2009	nouveaux crédits 2010
001 solde d'exécution d'investissement	0.00	81 730.04
021 virement de la section fonctionnement	0.00	133 056.29
040 opérations d'ordre entre section	0.00	75 000.00
041 opérations patrimoniales	0.00	73 350.00
13 subventions d'investissement	0.00	96 000.00
16 emprunts et dettes assimilées	0.00	45 101.16
27 Récupération TVA	0.00	70 500.00
Le total de la section recettes d'investissement est de	0.00	574 737.49

Soit 574 737.49 € (il n'y a pas de R.A.R. 2009 en recettes).

Adopté à l'unanimité.

Budget forêt.

• SECTION FONCTIONNEMENT :

DEPENSES	nouveaux crédits 2010
011 charges à caractère général	13 030.00
023 virement à section d'investissement	35 238.00
66 charges financières	200.00
Le total de la section dépenses de fonctionnement est de	48 468.00

RECETTES	nouveaux crédits 2010
002 excédent antérieur reporté	145 286.82
70 produits des services	60 500.00
Le total de la section recettes de fonctionnement est de	205 786.82

Adopté à l'unanimité.

• **SECTION INVESTISSEMENT :**

DEPENSES	R.A.R. 2009	nouveaux crédits 2010
001 solde d'exécution d'investissement	0.00	845.70
21 immobilisations corporelles	17 296.00	36 438.00
Le total de la section dépenses d'investissement est de	17 296.00	37 283.70

Soit 54 579.70 € en comptant les R.A.R. 2009 et les nouveaux crédits 2010.

RECETTES	R.A.R. 2009	nouveaux crédits 2010
021 virement de la section fonctionnement	0.00	35 238.00
10 dotations fonds divers réserve	0.00	18 141.70
20 Immobilisations incorporelles	0.00	1 200.00
Le total de la section recettes d'investissement est de	0.00	54 579.70

Soit 54 579.70 € (il n'y a pas de R.A.R. 2009 en recettes).

Adopté à l'unanimité.

Budget caveaux.

• **SECTION FONCTIONNEMENT :**

DEPENSES	nouveaux crédits 2010
002 Déficit antérieur reporté	8 911.09
011 charges à caractère général	35 000.00
Le total de la section dépenses de fonctionnement est de	43 911.09

RECETTES	nouveaux crédits 2010
70 produits des services	43 911.09
Le total de la section recettes de fonctionnement est de	43 911.09

Adopté à l'unanimité.

Budget C.C.A.S.

• **SECTION FONCTIONNEMENT :**

DEPENSES	nouveaux crédits 2010
011 charges à caractère général	150.00
012 charges de personnel	50.00
65 Autres charges de gestion courante	5 923.76
Le total de la section dépenses de fonctionnement est de	6 123.76

RECETTES	nouveaux crédits 2010
002 excédent antérieur reporté	3 123.76
74 Dotations et participations	3 000.00
Le total de la section recettes de fonctionnement est de	6 123.76

Adopté à l'unanimité.

4. **Attribution des subventions.**

Patrick SAILLARD présente l'annexe des subventions versées dans le cadre du budget :

Subvention à l'école maternelle	1 800.00 €
Subvention à l'école primaire	9 500.00 €
Subvention exceptionnelle à l'école primaire	1 760.00 €
Subventions aux associations	23 042.40 €
Solde non affecté	2 157.60 €

TOTAL 38 260.00 €

Affectation des subventions approuvée à l'unanimité.

5. Vote des taux.

M. le Maire explique que cette augmentation est nécessaire afin de soutenir le niveau des investissements communaux et par conséquent maintenir un service public de qualité.

M. le Maire fait lecture d'un courrier de la Fédération des Travaux Publics de Franche Comté qui demande le soutien des communes par leurs investissements.

Lors du D.O.B. il a été décidé de proposer l'augmentation de 2% des taux.

A taux constant, le produit attendu est de 819 766 € soit une augmentation de 25 658 €.

En appliquant une augmentation de 2% des taux, le produit attendu serait de 836 136 € soit une augmentation complémentaire de 16 370 €.

M. le Maire propose d'appliquer l'augmentation de 2% des taux et de voter les taux suivants pour l'année 2010 :

Taxe d'habitation	7.71 %	(Taxe d'habitation 2009	7.56 %)
Taxe foncière bâti	12.19 %	(Taxe foncière bâti 2009	11.95%)
Taxe foncière non bâti	27.53 %	(Taxe foncière non bâti 2009	26.99%)

Adopté à la majorité par 15 voix pour, 2 voix contre (MÉNÉTRIER Claude, GOGUEL Mathieu).

6. Demande de subventions pour les travaux du lotissement du Hameau : D.G.E. et S.Y.D.E.D.

• Subvention D.G.E.

Il est proposé de solliciter l'aide financière de l'Etat dans le cadre de la D.G.E. pour la réalisation des travaux de voirie du quartier du Hameau dont le montant est estimé à 247 746 € HT :

Plan de financement suivant :

Fonds libres	173 423.00 €
Subventions D.G.E.	74 323.00 €

Approuvé à l'unanimité.

• Subvention S.Y.D.E.D.

Il est proposé de solliciter l'aide financière du S.Y.D.E.D. pour la réalisation des travaux d'éclairage public rue du Hameau, rue des Campenottes, dont le montant est estimé à 26 903 € HT :

Plan de financement suivant :

Fonds libres	20 500.00 €
Subventions S.Y.D.E.D.	6 403.00 €

Approuvé à l'unanimité.

7. Demande de subvention pour l'acquisition d'ordinateurs au secrétariat de mairie.

Il est proposé de solliciter l'aide financière de l'Etat dans le cadre de la D.G.E. pour les travaux d'informatisation du secrétariat de mairie, dont le montant est estimé à 2 820 € HT

Plan de financement suivant :

Fonds libres	1 410.00 €
Subventions D.G.E.	1 410.00 €

Approuvé à l'unanimité.

8. Aire des gens du voyage : régularisation du transfert du terrain à la C.A.G.B.

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que par délibération en date du 4 novembre 2005, la communauté d'Agglomération du Grand Besançon s'est engagée à acquérir une partie du terrain cadastré ZA 666 au lieu-dit « Le Seu », à un prix résultant du prix unitaire du terrain nu soit 1 euro / m² augmenté du montant des travaux de viabilisation pour y établir une des aires d'accueil des gens du voyage prévue dans le schéma départemental.

Le montant total des travaux de viabilisation s'élevant à 58 074.82 € H.T. auquel il convient d'ajouter les éventuels frais de bornage ainsi que le prix de cession du terrain nu.

M. le Maire est autorisé à signer tous les documents afférents à cette vente :

Adoptée à l'unanimité.

9. Renouvellement du contrat d'assurance des agents titulaires.

Le Maire expose,

- L'opportunité pour la commune de pouvoir souscrire un ou plusieurs contrats d'assurance statutaire garantissant les frais laissés à sa charge, en vertu de l'application des textes régissant le statut de ses agents ;
- Que le centre de gestion peut souscrire un tel contrat, en mutualisant les risques.

Le Maire propose de confier au Centre de Gestion du Doubs le soin de négocier un contrat groupe ouvert à adhésion facultative auprès d'une entreprise d'assurance agréée, et se réserve la faculté d'y adhérer.

Ces conventions devront couvrir tout ou partie des risques suivants :

- agents affiliés à la C.N.R.A.C.L. : décès, accident du travail, maladie ordinaire, maladie/longue durée, maternité-paternité-adoption.
- agents non affiliés à la C.N.R.A.C.L. : accident du travail, maladie ordinaire, maladie grave, maternité-paternité-adoption.

Pour chacune de ces catégories d'agents, les assureurs consultés devront pouvoir proposer à la commune une ou plusieurs formules.

Ces conventions devront également avoir les caractéristiques suivantes :

Durée du contrat : 4 ans, à effet au premier janvier 2011.

Régime du contrat : capitalisation.

Adoptée à l'unanimité.

COMMISSION AFFAIRES SOCIALES

10. Projet école : information.

Dominique PEYRARD fait un rappel de l'avancée du projet sur le site de la mairie avec présentation du schéma de principe dans le cadre de l'étude de faisabilité. Cet organigramme a été établi par le cabinet MP Conseil en concertation avec les élus, le directeur de l'école, l'association de parents d'élèves et les parents bénévoles de Familles Rurales, membres du comité de pilotage.

Il est prévu et arrêté :

- Bâtiments : 11 salles de classes, 1 salle d'activité polyvalente, 1 salle d'activités sportives, 1 salle de restaurant maternelle et élémentaire ;
- Aménagement extérieur : 1 cour de récréation clôturée, 1 terrain de sport, 1 préau, accès piétons, 1 cour de service.

Le prochain comité de pilotage aura lieu le 28/04/2010 pour valider la programmation.

COMMISSION PATRIMOINE

11. Plateau sportif : résultat du jury de concours.

Philippe LANTUEJOUL présente les résultats du jury de concours :

Sur les 39 dossiers de candidats d'architectes, 3 cabinets ont été retenus :

- Cabinet ARCHI.TECH
- Cabinet STOFFEL LEFEVRE
- Babinet B.2.R.

Ces trois cabinets doivent rendre leur esquisse (de manière anonyme) pour fin juin 2010.

Le jury se réunira afin de choisir le projet le mieux adapté à nos attentes. Les phases de négociations pourront commencer après le choix du candidat retenu.

12. Plateau sportif : rendu des conclusions de l'étude sur la chaufferie bois.

IMAGE ET CALCUL, mandaté par SODEREC a présenté trois études de faisabilité pour la mutualisation d'une chaufferie bois.

Le périmètre de l'étude concerne les sites suivants : l'Espace du Marais, le gymnase actuel, le nouveau gymnase, les ateliers municipaux, les logements d'Habitat 25, le collège, le supermarché Casino.

Afin d'arrêter un scénario d'étude, la commune a demandé à Habitat 25, au Conseil Général et à Casino de se positionner avant le 31/03/2010.

L'étude fait apparaître que la solution intégrant l'Espace du Marais, le gymnase actuel, le nouveau gymnase est rentable.

Après débat, M. le Maire demande l'autorisation d'intégrer la construction d'une chaufferie bois et d'un réseau de chaleur à la consultation du marché de maîtrise d'œuvre relative à la construction du complexe sportif.

Adopté à l'unanimité.

13. Fleurissement 2010.

Le thème choisi pour 2010 est « le Marais ». Des réalisations en métal orneront les différents massifs.

14. Aménagement de la rue de la Mairie : installation du nouveau mobilier.

Des demi-sphères plus résistantes et sécurisantes ont été installées.
Le mobilier de fleurissement, acquis en 2009, a été installé sur le parvis de l'église.

15. Demande de stage aux ateliers municipaux.

Il a été répondu favorablement à la demande de stage d'un collégien de Saône pour intégrer les services techniques pendant trois semaines.

COMMISSION URBANISME

16. Etat des demandes d'urbanisme.

DP DEPOT	BERNARD Philippe	18 rue des Frères Maire	Création d'une porte-fenêtre		02553210C0009
	GAMBA Primo	5 rue des Campenottes	Réfection façades		02553210C0011
	DORDOR Isabelle	28 Grande Rue	Clôture		02553210C0013
DP DECISION	BURGEOD Jean-Paul	1 rue de Roumotte	Abri de jardin	Accordé	02553210C0005
	LAMBAY David	11 rue des Pommiers	Clôture	Accordé	02553210C0007
	DORDOR Isabelle	28 Grande Rue	Balcon - Clôture	Refusé	02553210C0001
	Coopérative Agricole	5 rue de l'Industrie	Modification façade	Accordé	02553210C0008
	NETTO	Rue du Cheneau Blond	Modification façade	Accordé	02553210C0010
	ROUSTEL Thierry	22 rue Alix Champlon	Suppression mur côté voies publiques	Tacite	02553210C0003
	STARCK Pierre	4 rue des Hurlevents	Capteurs solaires	Tacite	02553210C0006
PERRETANT Christophe	6 rue du Petit Frêne	Balcon + Terrasse	Refusé	02553210C0012	
PC DEPOT	BOURDENET Yves	Lot. Pré Devant la Cure	CN		02553210C0004
	MAZZA / MORLOT	Lot. Pré Devant la Cure	CN		02553210C0005
PC DECISION	BADOZ Robert	Lot. Pré Devant la Cure	CN	Accordé	02553210C0021
	MOLIN Olivier et Diana	Lot. Pré Devant la Cure	CN	Accordé	02553209C0023
	CARLINET Alain	10 rue de la Cassotte	Terrasse	Accordé	02553210C0003
PC MODIF DEPOT	MAISONS CONTOZ	Rue de la Fontaine	Modificatif		02553208C0003(1)
	ABDELAZIZ Karim	27 rue de la Corvée	Teinte bardage bois - enduit		02553205B0027(2)
PA MODIF DEPOT	GOMOT Georges	Lot Pré Devant la Cure	Modification de la largeur de la zone d'implantation des façades		02553208C0002(1)
			Largeur portée à 5 mètres		
PD DECISION	COMMUNE DE SAONE	4 rue Croix de Missions	Démolition totale	Accordé	02553210C0001
CU DECISION	Me COMPAGNE	1 rue du Marais	Simple information		02553210C0007
	SCP MARCONOT	3 rue du Petit Frêne	Simple information		02553210C0008
	SCP MARCONOT	1 rue du Petit Frêne	Simple information		02553210C0009
	SCP BOCQUILLON - JOUBERT	1 rue du Collège	Simple information		02553210C0011
	Me MARCONOT	18 rue Alix Champlon	Simple information		02553210C0012
	RACLE et COLIN	38 rue des Frères Maire	Simple information		02553210C0013

	Me MARCONOT SCP RACLE et COLIN Me ZEDET SCP MARCONOT	1 rue Croix de Mission 2 C allée Louis Jahier 16 rue de la Mairie Au Fièvre	Simple information Simple information Simple information Simple information		02553210C0014 02553210C0015 02553210C0016 02553210C0017
CU DEPOT	MONNIN Marcelle	Rue de la Mairie	Opérationnel : PA 3 à 4 maisons		02553210C0010

Nom des vendeurs			
DIA	BOCQUILLON-JOUBERT SCP RACLE et COLIN Me COMPAGNE SCP MARCONOT SCP MARCONOT	1 rue du Collège 6 rue du Bouleau 1 rue du Marais 1 rue du Petit Frêne 3 rue du Petit Frêne	LAVIER Michel/JOUFFROY Liliane MERCIER Patrick / BRUCHON Florence GALLET Jean-Philippe VIENNET Pierre BOURDENET Yves
	Me GODART Me GODART Me GODART	Le Pré Devant la Cure Le Pré Devant la Cure Le Pré Devant la Cure	BOURDENET Yves RINALDI Thierry MAZZA Patrice / MORLOT Thierry

17. D.I.A. parcelles AC 15 et AC 22 : décision sur la possibilité de préemption dans le périmètre d'étude de la restructuration du centre bourg.

M. le Maire présente la demande de D.I.A. pour les parcelles AC 15 et AC 22. La parcelle AC15 se trouve incluse dans le périmètre d'études pour la restructuration du centre bourg. Après demande d'informations complémentaires, il s'avère que cette parcelle est indivise. Les futurs acquéreurs rentrent ainsi dans l'indivision ce qui n'a pas de conséquence sur la modification du parcellaire. Par conséquent le droit de préemption ne sera pas opposé. Néanmoins, un courrier d'information sera envoyé au notaire pour apporter cette précision.

18. Aménagement centre bourg : information.

Le permis de démolir a été accepté, les travaux d'aménagement du Centre Bourg pourront reprendre rue de la Poste : prolongement de l'existant, création de places de stationnement, finition du croisement rue de la Croix de Mission, rue de la Poste, volet paysager.

De plus, dans le but de réhabiliter la rue de la Croix de Mission, un programme de réfection de chaussée avec reprise de la bande de roulement, création de trottoirs et mise en place d'un éclairage aux normes sera effectué jusqu'à l'intersection impasse du Chateau.

COMMISSION COMMERCE – ENVIRONNEMENT

19. Affouages : information.

La limite du façonnage est repoussée du 15 avril au 30 avril en raison des intempéries. L'ONF insiste pour que cette date soit strictement respectée.

Une vente d'épicéas est prévue, le 8 avril sur les parcelles 13-14 de 617 m³ et 30-33-35-36 de 763 m³.

QUESTIONS-DIVERSES

20. Visite du Centre Opérationnel et de Recherche de la Gendarmerie.

13 élus visiteront le Centre de TREPILLOT le 31/03/2010. La gendarmerie invite les participants en préambule au mess du cercle mixte à 19h30, (départ de la mairie à 19h pour un covoiturage).

21. Recours sur P.C. du Centre de Première Intervention Rapproché.

Sur le permis de construire du Centre de Première Intervention, un recours gracieux a été déposé par les riverains. La commune a répondu par lettres recommandées aux 23 pétitionnaires pour leur notifier le refus d'annuler ce permis.

Une réunion est prévue le 29/03/2010, à 18 h entre les pétitionnaires, la municipalité, la D.D.T., la D.D.E.A., le S.D.I.S., la C.A.G.B. afin d'apporter des réponses aux éventuelles interrogations qui pourraient encore se poser.

22. Comité de Jumelage.

La délégation italienne a annulé son voyage qui était prévu les 11,12 et 13 mars pour cause climatique, des nouvelles dates ont été proposées pour les recevoir.

Les allemands fêteront les 40 ans du jumelage les 17, 18 et 19 septembre prochain.

M. le Maire souhaite une forte participation des élus à cette invitation, il est demandé aux participants de se faire connaître avant le 15 avril 2010 .

23. Démission.

M. le Préfet a acté la démission des cinq élus.

24. Prochain Conseil municipal.

Le 29/04/2010 à 20 h 00.

La séance est levée à 22 h 00.

Le Maire,
Alain VIENNET



Le Rapporteur,
Claude MENETRIER

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Claude Menetrier', written over a faint background.